



Le prix de revient et le taux horaire

Pour qu'un prix couvre tout, il faut ajouter au coût direct d'une heure ou d'un produit sa part de frais généraux : locaux, informatique, direction, comptabilité. C'est...

directs

imputés sans clé

indirects

répartis par une clé

1 400

heures facturables, exemple

8,1 %

TVA, taux normal



LA RÈGLE

Ce que dit la loi

La loi ne fixe pas de méthode ; elle impose seulement que les stocks et travaux en cours soient évalués au plus au coût de revient (art. 960a CO).



LA RÈGLE

À retenir

Coûts indirects : communs à tous, répartis par une **clé** (heures, surface, chiffre d'affaires).



LA RÈGLE

La règle clé

Matière d'un meuble : Coût direct (pratique)



LA RÈGLE

Pour s'en souvenir

« Le client paie l'heure facturée, l'entreprise paie toutes les autres. »



LE PIÈGE

Le piège

Diviser par les heures productives au lieu des heures facturables sous-estime le prix : ici $128\,610 \div 1\,650 = 77,95$ francs, soit près de 14 francs de moins par heure, perdus sur chaque facture.



LA BASE LÉGALE

Les références

CO art. 960a ; OLT 1 art. 13 ; LTVA art. 24 et 25 ; ordonnance sur l'indication des prix.



Le cas express

Coûts 120 000, 1 500 heures facturables, marge 10 %. Taux hors TVA ?

✓ $88\,120\,000 \div 1\,500 \times 1,10$.



✓ À retenir, dans l'ordre

- ☐ Reprendre le coût employeur.
- ☐ Ajouter la part des frais généraux.
- ☐ Compter les heures facturables.
- ☐ Ajouter la marge.
- ☐ Ajouter la TVA pour les particuliers.

Base légale : CO art. 960a ; OLT 1 art. 13 ; LTVA art. 24 et 25 ; ordonnance sur l'indication des prix.

Le chapitre complet, avec l'exercice : transparencerrh.ch/fin-prix-de-revient.html

Repère d'information générale sur le droit suisse, sans valeur de conseil juridique individuel. Vérifié aux sources officielles le 31 octobre 2026.